Offre d'activités physiques et sportives à La Réunion

Cette fiche est réalisée par l'ORS, avec le financement de l'ARS, dans le cadre des travaux du Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète (PRNDO). Les données sont issues du recensement des équipements sportifs du Ministère en charge du sport et des données du recensement annuel des licences et clubs sportifs de l'INJEP (cf. encadré ci-après).

FAITS MARQUANTS

- *Près de 3 100 équipements sportifs, et d'itinéraires, sites et espaces de nature recensés sur le territoire réunionnais en 2025.*
- *Plus de 1 800 clubs sportifs affiliés à une fédération agréée par le Ministère en charge des sports et plus de 80 fédérations unisport (olympiques ou non olympiques) ou multisport agréées à La Réunion en 2024.*
- *De très nombreux équipements de sport nature mais une diversité d'activités moindre à La Réunion par rapport au niveau national, malgré une plus forte densité d'équipements sportifs sur le territoire.*
- *De fortes disparités communales de l'offre d'activités physiques et sportives, en termes de densité et d'accès.*
- *Vigilance sur la question d'accessibilité des équipements aux personnes en situation de handicap.*

Equipements sportifs

La Réunion compte près de 3 100 équipements sportifs, et d'itinéraires, sites et espaces de nature, dont 89% sont des équipements sportifs hors sport de nature.

Les plateaux d'Equipements Sportifs et Physiques (EPS), les divers équipements de sport de nature et les terrains de grands jeux sont les principaux équipements disponibles sur l'île, soit respectivement 14%, 11% et 10% de l'ensemble des équipements sportifs recensés sur le territoire régional (soit un cumul de 35% pour ces 3 familles d'équipements). Les structures rattachées à un établissement scolaire représentent 24% de l'ensemble des équipements de l'île.

La Réunion se démarque de la France entière sur plusieurs points :

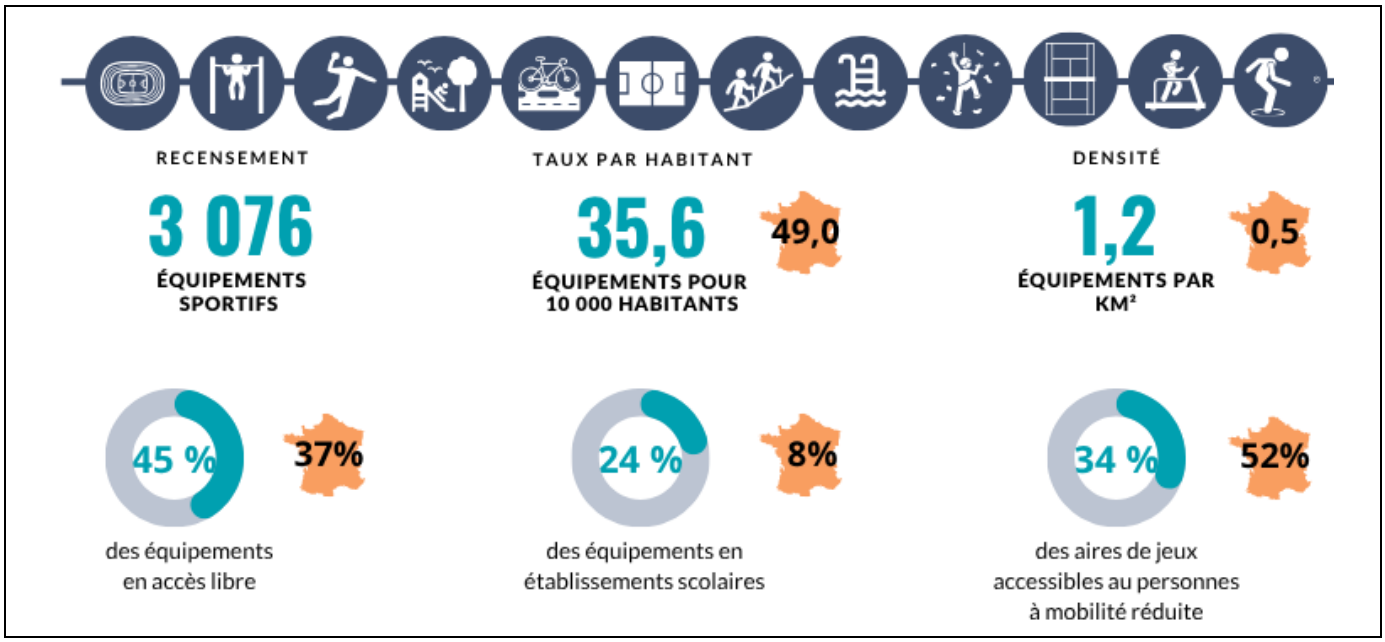
- Une plus grande densité des équipements (nombre d'équipements au km²) en partie due à une offre importante d'équipements et activités de sports de nature sur un territoire plus restreint que la France entière, mais une moindre diversité des familles d'équipements et un accès moindre (en nombre d'équipements par habitant) du fait de la densité de population élevée.
- Des équipements plus fréquemment en accès libre, relativement récents (21% mis en service depuis 2005), mais des infrastructures qui peinent parfois à être rénovées en raison des aléas climatiques et du coût élevé des matériaux.

La répartition des équipements sportifs est marquée par de fortes disparités communales en termes d'accès et de densité :

- Cilaos, Salazie, Etang-Salé et l'Entre-Deux ont un taux d'équipement par habitant élevé en raison de nombreux sites de sport de nature (randonnées, …) traduisant un fort accès à ces sites de pratique.
- Certaines communes se démarquent par une offre dense (nombre d'équipements au km²) : Le Port, St-Denis, St-Pierre, Etang-Salé, St-André et St-Paul (par ordre décroissant) mais leur taux d'équipement par habitant (accès) est faible à modéré en raison de la densité élevée de leur population.
- Seule l'Etang-Salé propose à la fois une offre dense et un accès élevé aux équipements.

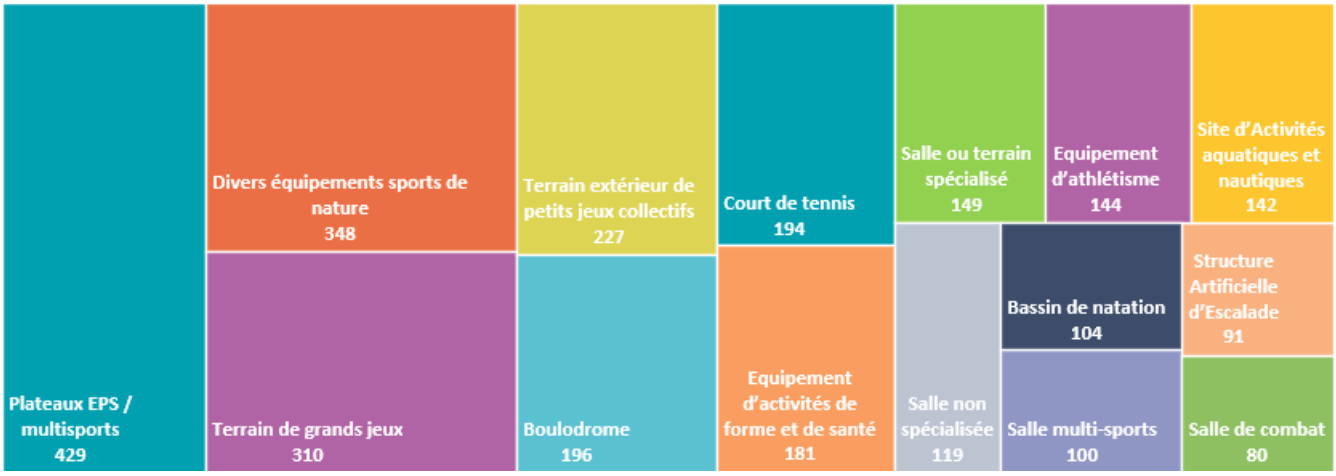
Validé en novembre 2024, le Projet Sportif Territorial se décline autour de quatre grands axes prioritaires dont les équipements et l'aménagement du territoire font partie.

Figure 1 – Offre d'équipements sportifs à La Réunion : recensement et structuration (comparaison avec la France entière)



Sources : Recensement des équipements sportifs (RES) – Ministère en charge des sports (consultation en août 2025)

Figure 2 – Top 15 des familles d'équipements à La Réunion en 2025



Sources : Recensement des équipements sportifs (RES) – Ministère en charge des sports (consultation en août 2025)

Figure 3 – Répartition communale du taux d'équipements sportifs à La Réunion (taux pour 10 000 habitants)

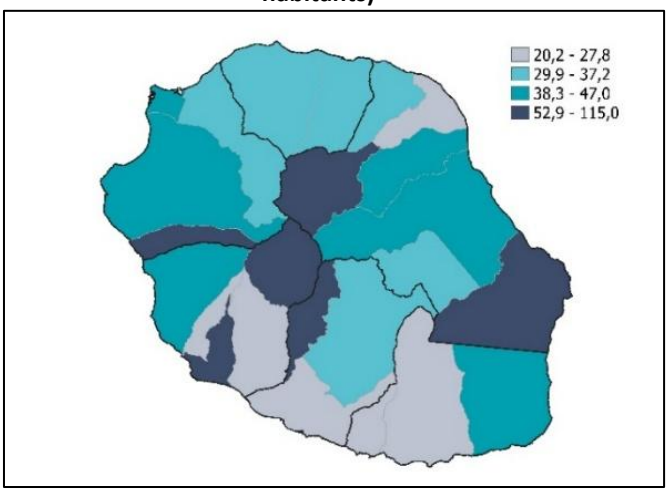
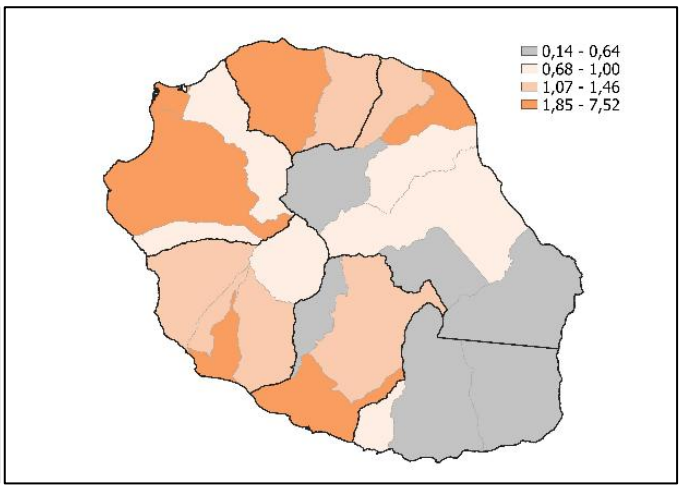


Figure 4 – Répartition communale de la densité des équipements sportifs (nombre au km²)



Sources : Recensement des équipements sportifs (RES) – Ministère en charge des sports (consultation en avril 2024) / Insee Réunion (RP 2020)

Clubs sportifs

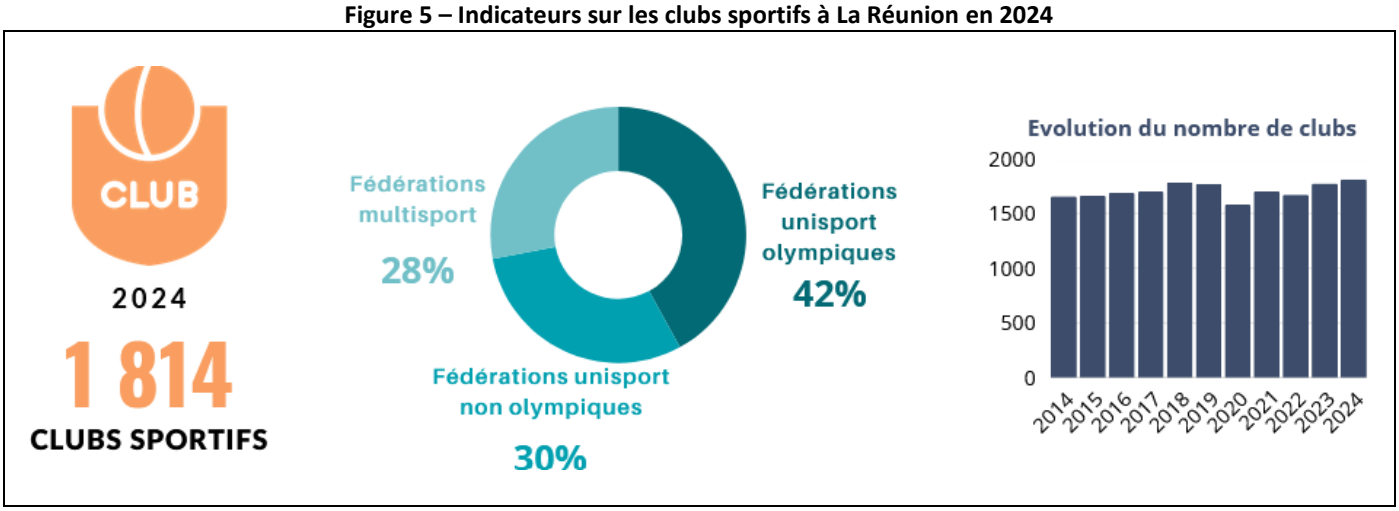
En 2024, plus de 1 800 clubs sont affiliés à une fédération sportive à La Réunion. Ce nombre est en hausse par rapport à 2022 (et surpasse le nombre de clubs présents sur le territoire avant l'épidémie de covid 19 en 2020).

Ce sont, en majorité, des clubs affiliés à une fédération unisport olympique (plus de 40% des clubs en 2024).
La part des clubs de fédérations multisport a augmenté entre 2014 et 2024 en raison de la hausse du nombre de clubs dédiés au sport pour tous et ceux des fédérations scolaires et universitaires notamment.

Le taux de clubs sportifs oscille autour de 20 clubs pour 10 000 habitants chaque année. Ce taux est relativement stable et moindre par rapport à l'hexagone (qui compte 25 clubs pour 10 000 habitants). Cet écart peut s'expliquer en partie par une diversité de disciplines moins importante sur l'île : 82 fédérations sportives représentées en 2024 (plus de 100 au niveau national).

Le diagnostic territorial du sport élaboré en 2024 par la Conférence Régionale du Sport (CRdS) de La Réunion constate une répartition inégale de l'offre : malgré un ratio de 0,72 club par km² (soit 1 club pour 1,39 km²) contre 0,26 club par km² pour l'hexagone, le problème de l'accessibilité de l'offre à La Réunion réside principalement dans sa répartition géographique sur le territoire. Ainsi certaines communes disposent d'une diversité d'activités beaucoup plus restreinte par rapport aux villes comme St-Denis, St-Pierre ou St-Paul où un plus grand nombre de fédérations sont représentées.

Figure 5 – Indicateurs sur les clubs sportifs à La Réunion en 2024



Source : Recensement annuel des licences et clubs sportifs- INJEP

Figure 6 – Top 15 des familles de fédérations unisport (olympiques ou non olympiques) * ayant le plus de clubs, à La Réunion en 2023



Source : Recensement annuel des licences et clubs sportifs – INJEP. * Les fédérations unisport (olympiques et non olympiques) regroupent 1 317 clubs sur les 1 814 clubs recensés en 2024 (soit 72% de l'ensemble des clubs recensés).

Zoom : 8 Communes labellisées villes actives et sportives sur le territoire



Source : Villes actives et sportives (consultation août 2025)

Créé en 2017, ce label, octroyé pour 3 ans, est soutenu par l'ANDES (Association Nationale des Elus en Charge du Sport) et l'Union Sport et Cycle sous le patronage du ministère des Sports et a pour objectif de récompenser et valoriser les initiatives en faveur de l'accès à l'activité physique par le plus grand nombre sur un territoire. Ce prix vise à mettre en avant les initiatives des municipalités concernant la promotion des évènements autour du sports santé, du sport féminin, ou encore les innovations en termes d'infrastructures. A La Réunion, on compte 8 communes labellisées « Villes actives et sportives ».

Méthodologie :

Les informations présentées ci-dessus sont issues de données déclaratives de plusieurs enquêtes nationales et/ou régionales.

Recensement des équipements sportifs (RES) : Il décrit les équipements sportifs ou sites de sport de nature en France avec le critère essentiel que toute personne puisse y accéder à titre individuel ou via une structure publique ou privée dans le but d'y pratiquer une activité physique ou sportive. Le dispositif est piloté par le Ministère en charge des Sports depuis 2004. Il est réalisé dans les communes par les services déconcentrés, selon un cycle de 4 ans suivant un programme pluriannuel élaboré par ces services en collaboration avec la Direction des sports. L'objectif est de recenser tous les équipements permettant la pratique d'une activité physique ou sportive de manière exhaustive (Plus de 300 000 équipements recensés). Le RES distingue les installations sportives (repérées par une adresse) et les équipements sportifs qu'elles contiennent. Plus de 160 types d'équipements sont recensés et regroupés en diverses typologies (30 familles d'équipements, 7 grandes catégories) consultables dans le dictionnaire des variables des données mises en ligne.

Recensement des licences et clubs sportifs auprès des fédérations agréées par le Ministère en charge des sports. Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) auprès de l'ensemble fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âge, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juillet N+1.

Avertissement : Sont comptabilisées les licences et non les licenciés (Un individu pouvant détenir plusieurs licences au sein d'une même fédération et/ou de plusieurs).

En savoir plus :

Portrait de territoire sur les équipements sportifs – Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative. Consulter
Recensement annuel des équipements sportifs– Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative. Lire
Recensement annuel des clubs et licences sportives 2024–INJEP. Lire
Le label villes actives et sportives. Consulter
Diagnostic territorial du Sport - Conférence Régionale du Sport de La Réunion. Lire
Projet sportif territorial de La Réunion – Conférence Régionale du Sport de La Réunion. Lire